

ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF CC&L

Modification n° 2 datée du 20 février 2026
apportée au prospectus simplifié daté du 31 mars 2025,
modifié par la modification n° 1 datée du 30 mai 2025

Fonds Global Alpha CC&L
(parts de série A, de série F et de série FI)

Fonds concentré d'actions internationales NS Partners
(parts de série A, de série F et de série I)

La présente modification n° 2 datée du 20 février 2026 (la « **modification n° 2** ») apportée au prospectus simplifié daté du 31 mars 2025 (le « **prospectus simplifié** »), modifié par la modification n° 1 datée 30 mai 2025 (la « **modification n° 1** »), relatif au placement de parts des fonds énumérés ci-dessus (collectivement, les « **Fonds** ») est modifiée par les présentes tel qu'il est indiqué ci-après. Tous les termes clés employés dans la présente modification n° 2 qui n'y sont pas définis ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus simplifié.

Résumé des modifications

1. Dissolution du Fonds concentré d'actions internationales NS Partners

Avec prise d'effet le 10 avril 2026 (la « **date de dissolution** »), le Fonds concentré d'actions internationales NS Partners sera dissous et liquidé. Avec prise d'effet le 10 février 2026, le Fonds concentré d'actions internationales NS Partners a cessé d'émettre des parts de toutes les séries afin de procéder à la liquidation ordonnée des actifs restants du Fonds concentré d'actions internationales NS Partners, au règlement de ses dettes et à la distribution du produit en espèces restant aux porteurs de parts restants de chaque série de parts au plus tard à la date de dissolution.

En raison de ce qui précède, les modifications techniques qui suivent sont apportées au prospectus simplifié pour tenir compte de cette dissolution :

- a) Toutes les mentions du « Fonds concentré d'actions internationales NS Partners » dans le prospectus simplifié sont par les présentes supprimées.
- b) Le sixième paragraphe figurant sous la rubrique « Responsabilité de l'administration d'un organisme de placement collectif – Gestionnaire » à la page 4 du prospectus simplifié est par les présentes supprimé dans son intégralité.
- c) Le paragraphe d) intitulé « *Fonds concentré d'actions internationales NS Partners* » figurant à la page 7 du prospectus simplifié est par les présentes supprimé dans son intégralité.
- d) Le tableau figurant aux pages 8, 9 et 10 du prospectus simplifié qui présente les noms des personnes employées par les gestionnaires de portefeuille qui sont principalement responsables de la gestion quotidienne d'une partie importante des titres détenus dans le portefeuille de chaque organisme de placement collectif traditionnel, en mettant en place une stratégie importante particulière ou en assurant la gestion des actifs d'investissement d'un organisme de placement collectif traditionnel, ainsi que l'expérience de ces personnes dans les affaires au cours des cinq (5) dernières années est par les présents supprimé et remplacé par le tableau suivant :

Personne	Précisions sur l'expérience	Fonds gérés
Gary Baker : <i>analyste financier agréé, titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Toronto et d'un baccalauréat en génie de l'Université McMaster</i>	M. Baker est cochef de l'équipe chargée des actions de GPCCL et est responsable de la stratégie globale et de la recherche et analyse fondamentales pour le Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L et le Fonds diversifié de revenu CC&L et pour la composante d'actions du CC&L Core Income and Growth Fund.	CC&L Core Income and Growth Fund Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L Fonds diversifié de revenu CC&L
TJ Sutter : <i>analyste financier agréé, titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Queen's</i>	M. Sutter est cochef de l'équipe des produits à revenu fixe, chargé de la gestion de portefeuille du Fonds d'obligations à haut rendement CC&L et du Fonds diversifié de revenu CC&L et pour la composante d'obligations du CC&L Core Income and Growth Fund.	CC&L Core Income and Growth Fund Fonds d'obligations à haut rendement CC&L Fonds diversifié de revenu CC&L

Personne	Précisions sur l'expérience	Fonds gérés
Robert Beauregard : <i>analyste financier agréé, comptable en management accrédité, titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill et d'un baccalauréat ès sciences du Collège militaire royal</i>	M. Beauregard est administrateur fondateur de GAGA. Il est également président, personne désignée responsable et chef des placements de GAGA, en plus d'être gestionnaire de portefeuille principal dans le cadre des stratégies liées aux actions mondiales de sociétés à petite capitalisation de GAGA.	Fonds global Alpha CC&L
Harold Scheer : <i>analyste financier agréé, titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université Concordia et du diplôme des Hautes Études Internationales, Genève</i>	M. Scheer est administrateur et président de BGA. Il est entré au service de BGA en 2002. M. Scheer occupe actuellement les fonctions de cochef des placements de BGA et est chargé des prévisions fondées sur l'analyse descendante, de la recherche sur le crédit et de la sélection de titres. M. Scheer compte plus de 20 ans d'expérience dans la gestion de portefeuilles de titres à revenu fixe.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Darren Ducharme : <i>analyste financier agréé, gestionnaire de risques financiers, titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Western Ontario, d'une maîtrise ès arts de l'Université Queen's et d'une maîtrise en administration des affaires de la Columbia Business School</i>	M. Ducharme est entré au service de BGA en 2004 et est actuellement administrateur en plus d'être président du conseil, chef de la direction et personne désignée responsable de BGA. Il est chargé des prévisions fondées sur l'analyse descendante, de la constitution de portefeuilles, de la gestion du risque et de la négociation de titres.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Jeremy Velocci : <i>analyste financier agréé, gestionnaire de risques financiers, titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Bishop's</i>	M. Velocci est entré au service de BGA en 2005 et est actuellement gestionnaire de portefeuille chargé de la recherche sur le crédit et de la sélection de titres au sein de BGA.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Tim Bray : <i>titulaire d'un baccalauréat ès sciences en économie financière de l'Université de Londres</i>	Avant de se joindre à NS Partners Ltd. (« NS Partners ») en 1985, M. Bray était au service de Coutts & Company. M. Bray est le chef des placements de NS Partners. M. Bray a géré des portefeuilles équilibrés, d'actions de revenu et des marchés émergents.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Ian Beattie : <i>titulaire d'un baccalauréat ès sciences, en économie de la City University; membre de la Society of Investment Professionals, CFA Institute, R.-U.</i>	Avant de se joindre à NS Partners en 1996, M. Beattie était au service de Royal Assurance Asset Management. M. Beattie est cochef des placements de NS Partners et il est chargé de la stratégie et de la recherche.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Oliver Adcock : <i>titulaire d'une maîtrise en chimie (avec spécialisation) du New College, de l'Université de Londres</i>	Avant de se joindre à NS Partners en 2007 à titre de spécialiste européen de l'équipe, M. Adcock était au service d'Accenture. Il est responsable de la sélection des titres dans la région européenne et participe aux processus de prise de décision collective et d'évaluation par des pairs au sein de l'entreprise.	Fonds diversifié de revenu CC&L

Personne	Précisions sur l'expérience	Fonds gérés
Heiki Altosaar : <i>analyste financier agréé, titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Toronto</i>	M. Altosaar est entré au service de PCJ en 1996 et est actuellement chef de la conformité de PCJ ainsi que membre de l'équipe des actions canadiennes et, à ce titre, il est chargé de la stratégie et de la recherche fondamentale liées aux actions canadiennes.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Adam Posman : <i>titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Western Ontario et d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill</i>	M. Posman est entré au service de PCJ en 2011 et est actuellement chef des placements de PCJ. Avec M. Altosaar, il est chargé de la stratégie, de la recherche fondamentale et de l'analyse liées aux actions canadiennes.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Ratul Kapur : <i>analyste financier agréé, titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Simon Fraser</i>	M. Kapur est chef de l'information, président et personne désignée responsable de SRA, société où il travaille depuis 2017. Il est à la tête de l'équipe des actions canadiennes de SRA, où il est chargé de la stratégie et de la recherche. M. Kapur possède plus de 20 années d'expérience en matière de recherche et de gestion de portefeuille.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Drew Thiessen : <i>analyste financier agréé, titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de la Saskatchewan</i>	M. Thiessen travaille pour SRA depuis 2008 et est membre de l'équipe des actions canadiennes de cette entreprise, où il est chargé de la recherche et de l'analyse.	Fonds diversifié de revenu CC&L
Lindsay Holtz	M ^{me} Lindsay Holtz, analyste financière agréée, B.A., est la représentante-conseil et la présidente de CC&L One et est principalement chargée d'établir les catégories d'actifs dans lesquelles le Fonds diversifié de revenu CC&L investit et le montant d'actifs du Fonds à attribuer à chaque catégorie d'actifs. M ^{me} Holtz occupe ce poste auprès de CC&L One depuis 2020 et elle est également directrice générale de GFCC&L depuis 2016.	Fonds diversifié de revenu CC&L

- e) La sous-rubrique intitulée « **Fonds concentré d'actions internationales NS Partners** » de la rubrique « **Mécanismes de prêt de titres** » figurant à la page 13 du prospectus simplifié est par les présentes supprimée dans son intégralité.
- f) Le quatrième paragraphe figurant sous chacune des rubriques « **Conventions de gestion** » et « **Conventions de conseils en placement** » aux pages 25 et 26 du prospectus simplifié est par les présentes supprimé dans son intégralité.
- g) Le tableau figurant sous la rubrique « **Placement minimal** » à la page 29 du prospectus simplifié est par les présentes modifié pour supprimer la mention de « et Fonds concentré d'actions internationales NS Partners » dans la dernière cellule de la colonne « **Fonds** ».
- h) Le tableau figurant sous la sous-rubrique « **Frais de gestion** » de la rubrique « **Frais payables par le Fonds** » à la page 36 du prospectus simplifié est par les présentes supprimé et est remplacé par le tableau qui suit :

Fonds	Série A	Série F
Fonds d'actions mondiales longues/courtes CC&L	2,00 %	1,00 %

Fonds mondial neutre au marché CC&L II	1,90 %	0,90 %
Fonds d'obligations à rendement absolu CC&L	1,45 %	0,45 %
Fonds de rendement absolu PCJ II	2,00 %	1,00 %
Fonds d'opportunités ciblées PCJ	2,00 %	1,00 %
Fonds Global Alpha CC&L	2,20 %	1,20 %
Fonds diversifié de revenu CC&L	1,95 %	1,00 %
Fonds d'obligations à haut rendement CC&L	1,85 %	0,85 %
CC&L Core Income and Growth Fund	1,90 %	0,90 %
Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L	1,90 %	0,90 %

- i) Le paragraphe intitulé « Parts de série A » figurant sous la rubrique « **Rémunération du courtier – Commissions de suivi** » à la page 42 du prospectus simplifié est par les présentes supprimé et est remplacé par le texte qui suit :

Parts de série A – Nous versons à votre courtier soit mensuellement, soit trimestriellement, à notre gré ou selon ce que nous aurons convenu avec votre courtier, une commission de suivi de (i) 1 % par année de la valeur liquidative globale des parts de série A des organismes de placement collectif alternatifs et du CC&L Core Income and Growth Fund que vous détenez par l'intermédiaire de votre courtier; et de (ii) 0,95 % par année de la valeur liquidative globale des parts de série A du Fonds diversifié de revenu CC&L que vous détenez par l'intermédiaire de votre courtier.

- j) La sous-rubrique intitulée « **Fonds concentré d'actions internationales NS Partners** » figurant sous la rubrique « **Désignation, constitution et historique des Fonds – Organismes de placement collectif traditionnels** » à la page 71 du prospectus simplifié est par les présentes supprimée.
- k) Le huitième paragraphe figurant sous la rubrique « **Pratiques générales en matière de placement** » à la page 75 du prospectus simplifié est par les présentes supprimé.
- l) La rubrique intitulée « **Fonds concentré d'actions internationales NS Partners** » qui commence à la page 132 et qui se termine à la 134 est par les présentes supprimée dans son intégralité.

2. Création et placement de nouvelles parts de série FI du Fonds Global Alpha CC&L

Les modifications techniques suivantes ont été apportées au prospectus simplifié pour tenir compte de ce changement.

- a) Page de titre

La page de titre du prospectus simplifié est modifiée pour y ajouter une référence aux parts de série FI du Fonds Global Alpha CC&L comme suit :

Fonds Global Alpha CC&L
(parts de série A, de série F et de série FI)

- b) Outre la modification indiquée au paragraphe 1g) de la présente modification n° 2, le tableau qui figure à la page 29 du prospectus simplifié, sous la rubrique « **Placement minimal** », est par les présentes modifié de nouveau comme suit :

Fonds	Série de parts	Montant du placement initial minimal	Montant du placement supplémentaire minimal
Tous les Fonds, sauf le Fonds diversifié de revenu CC&L	Série A, Série C et Série F	5 000 \$	500 \$, sauf dans certaines circonstances, au gré de CFI
CC&L Core Income and Growth Fund, Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L et Fonds Global Alpha CC&L	Série FI	Tel qu'il est établi dans l'entente conclue entre CFI et chaque courtier dans le cadre des programmes de comptes en gestion distincte ou de comptes en gestion unifiée du courtier, tels qu'ils peuvent être modifiés à l'occasion par CFI et par chaque courtier	Tel qu'il est établi dans l'entente conclue entre CFI et chaque courtier dans le cadre des programmes de comptes en gestion distincte ou de comptes en gestion unifiée du courtier, tels qu'ils peuvent être modifiés à l'occasion par CFI et par chaque courtier
Fonds diversifié de revenu CC&L	Série A, Série F, Série O et Série Arbour	25 000 \$	1 000 \$, sauf dans certaines circonstances, au gré de CFI
Fonds diversifié de revenu CC&L	Série Réserve	10 000 \$	1 000 \$, sauf dans certaines circonstances, au gré de CFI
Fonds d'obligations à haut rendement CC&L et Fonds diversifié de revenu CC&L	Série I	1 000 000 \$	Sans objet

- c) À la page 41 du prospectus simplifié, sous la rubrique « **Frais de courtier** », le tableau est remplacé par ce qui suit :

Frais de courtier	Néant. Toutefois, les porteurs de parts de série F, de série FI, de série I et de série O pourraient payer des frais distincts à leur courtier. Vous devrez déterminer le montant de ces frais avec votre représentant inscrit. Aucuns frais de gestion ne sont imputés au CC&L Core Income and Growth Fund, ni au Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L, ni au Fonds Global Alpha CC&L à l'égard des parts de série FI; les investisseurs qui sont porteurs de parts de série FI seront plutôt assujettis à des frais de gestion applicables à leur compte, lesquels sont versés à leur courtier. Le gestionnaire reçoit une rémunération de chaque courtier pour les services rendus au courtier en lien avec les programmes de comptes en gestion distincte ou de comptes en gestion unifiée des courtiers.
--------------------------	---

- d) À la page 71 du prospectus simplifié, après le deuxième paragraphe sous la rubrique « **Fonds Global Alpha CC&L** », le paragraphe suivant est ajouté :

La convention de fiducie supplémentaire régissant le Fonds Global Alpha CC&L a été modifiée le 20 février 2026 pour créer les parts de série FI.

- e) À la page 80 du prospectus simplifié, sous la sous-rubrique « **Série FI** », la description est remplacée par le texte qui suit :

Série FI :	<i>CC&L Core Income and Growth Fund, Fonds d'actions de revenu et de croissance CC&L et Fonds Global Alpha CC&L seulement</i> – Les parts de série FI sont destinées aux clients de courtiers qui participent à des programmes de comptes en gestion distincte ou de comptes en gestion unifiée proposés par les courtiers, lesquels ont signé une convention relative à la série FI avec nous. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de série FI; les investisseurs qui sont porteurs de parts de série FI seront plutôt assujettis à des frais de gestion applicables à leur compte, lesquels sont versés à leur courtier. Nous recevons une rémunération de chaque courtier pour les services rendus au courtier en lien avec les programmes de comptes en gestion distincte ou de comptes en gestion unifiée des courtiers. Si vous ne remplissez plus les critères d'admissibilité pour détenir les parts de série FI d'un Fonds parce qu'elles ont été transférées de votre compte en gestion distincte ou en gestion unifiée auprès de votre courtier ou pour une autre raison, nous pouvons, sans vous aviser, changer la désignation de votre placement pour une autre série de parts du Fonds à laquelle vous êtes admissible. Des frais de gestion peuvent également être facturés directement aux porteurs de parts individuels s'il existe une convention d'achat entre le Fonds applicable et leur courtier.
------------	--

- f) À la page 122 du prospectus simplifié, sous la rubrique « **Fonds Global Alpha CC&L** » - « **Détail du Fonds** », le tableau est remplacé par ce qui suit :

Type de Fonds	Fonds mondial à petite capitalisation	
Titres offerts	Parts de fiducie	
Date de création de la série	Série A :	30 avril 2014
	Série F :	30 avril 2014
	Série FI :	20 février 2026
Admissibilité pour les comptes enregistrés	Admissible à titre de placement pour les régimes enregistrés	
Frais de gestion	Série A :	2,20 %
	Série F :	1,20 %
	Série FI :	0,00 % ¹
Devise	\$ CA	
Gestionnaire de portefeuille	GAGA	

1. Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Fonds Global Alpha CC&L à l'égard des parts de série FI; les investisseurs qui sont porteurs de parts de série FI seront plutôt assujettis à des frais de gestion applicables à leur compte, lesquels sont versés à leur courtier. Le gestionnaire reçoit une rémunération de chaque courtier pour les services rendus au courtier en lien avec les programmes de comptes en gestion distincte ou de comptes en gestion unifiée des courtiers.

Droits de résolution et sanctions civiles

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux (2) jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds ou d'annuler votre souscription dans les quarante-huit (48) heures suivant la réception de sa confirmation. La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires vous permet de demander la nullité d'un contrat d'achat de titres d'un organisme de placement collectif et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse sur l'organisme de placement collectif. Ces divers recours doivent habituellement être exercés dans des délais déterminés. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

ATTESTATION DES FONDS
ET DE
FONDS CONNOR, CLARK & LUNN INC.

À TITRE DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS

Fonds CC&L Global Alpha
Fonds concentré d'actions internationales NS Partners
(collectivement, les « Fonds »)

Le 20 février 2026

La présente modification n° 2 datée du 20 février 2026, et le prospectus simplifié daté du 31 mars 2025, modifié par la modification n° 1 datée du 30 mai 2025, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

« Bryce Walker »

Bryce Walker
Chef de la direction
Fonds Connor, Clark & Lunn Inc.,
à titre de gestionnaire des Fonds
et pour le compte des Fonds

« Michael Walsh »

Michael Walsh
Chef de la direction financière
Fonds Connor, Clark & Lunn Inc.,
à titre de gestionnaire des Fonds
et pour le compte des Fonds

Au nom du conseil d'administration de Fonds Connor, Clark & Lunn Inc., à titre de gestionnaire et de promoteur des Fonds et pour le compte des Fonds :

« Bryce Walker »

Bryce Walker
Administrateur

« Warren Stoddart »

Warren Stoddart
Administrateur